

LES ORGANISMES D'APPUI AU NIVEAU REGIONAL

1/Les cellules conseils régionales de la douane

Elles sont à la disposition des opérateurs pour une assistance et des conseils gratuits et personnalisés sur le choix des procédures douanières, les déclarations d'échanges de biens

Ils accompagnent les entreprises pour le développement de leurs échanges commerciaux.

Il existe une quarantaine de cellules-conseil rattachées aux directeurs régionaux, implantées au niveau local pour une plus grande proximité des entreprises et une meilleure connaissance du tissu économique.

Site : (www.douane.gouv.fr) ... ou <http://www.douane.minifi.gouv.fr>

2/Les Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie (CRCI)

Elles ont un rôle important en matière d'accompagnement des entreprises à l'international. Ces actions portent sur:

- l'information générale à l'international,
- l'accompagnement, notamment pour les formalités à l'export
- le conseil personnalisé aux entreprises,
- l'organisation de séminaires de formation

Site : <http://www.acfci.cci.fr/international/index.htm>

Pour accéder à la synthèse des enquêtes de la CCI à l'international en 2003 :

<http://www.acfci.cci.fr/international/documents/EnqueteInternational.pdf>

3/Les Comités régionaux de promotion

Ils ont pour principales missions de mieux faire connaître les produits agricoles et agroalimentaires des régions via des opérations collectives en France et à l'étranger.

Ils assurent la promotion de l'image des régions, de leurs produits, de leur gastronomie et de leur tourisme. Ces missions se réalisent au travers d'actions diverses :

- Appui technique aux entreprises à l'export
- Accompagnement des entreprises sur des pavillons régionaux sur des salons en France et à l'étranger (ex : SIAL, ANUGA, IFE ...)
- Participation au développement des politiques de qualité des produits de leur région.
- Opérations en relation avec la distribution.
- Organisation d'opérations d'information
- Opérations de communication et de presse : entreprises, produits, gastronomie
- Mise en place et animation du réseau de restaurateurs : "Tables des régions de France" et opérations de partenariat avec la restauration

Site : http://www.francedesaveurs.com/public/qui_sommes_ns.asp

4/Les Conseillers du Commerce Extérieur de France (CCEF):

Ils possèdent une compétence et une expérience reconnues à l'international. Par leur action personnelle, ils contribuent à l'expansion du commerce extérieur et peuvent donner tout conseil en la matière. Ils sont nommés pour 3 ans par décret du Premier ministre sur proposition du Ministre délégué au Commerce extérieur. Dans le cadre d'une action spécifique de parrainage de PME à l'exportation, ils peuvent accompagner les dirigeants dans leurs démarches à l'export, et les faire ainsi profiter de leur propre expérience et de l'appui des 1700 CCEF résidant à l'étranger.

Site : www.cnccef.org

5/Les Conseils généraux

Ils facilitent le développement des entreprises du département sur de nouveaux marchés. Accéder à la liste des conseils généraux au niveau départemental

Site : www.conseil-general.com/conseil-general

6/Les Conseils Régionaux :

Ils ont notamment en charge le développement économique, l'aménagement du territoire et la formation professionnelle.

Pour accéder à la liste des conseils régionaux :

www.conseil-general.com/conseil-regional/

7/ Les Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux (DRAF / SRPV)

Ils sont présents dans chaque région au sein des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) les services régionaux de la protection des végétaux délivrent les informations et documents sanitaires nécessaires à l'exportation des produits végétaux et dérivés.

Site : http://www.agriculture.gouv.fr/spip/leministere.lesorganigrammes.lesservicesdeconcentres.presentationdesmissionsdesservicesdeconcentres_a550.html

8/Le réseau des Euros Info Centre (EIC):

Informé, conseiller, assister, tel est le triple rôle joué par les Euro Info Centres (EIC) auprès des petites et moyennes entreprises.

Le réseau EIC est le plus important réseau communautaire de soutien aux entreprises de la Commission européenne. Près de 300 EICs, situés partout en Europe (Norvège, Islande, pays candidats inclus) aident les petites entreprises à accéder à l'information européenne. Grâce aux services de conseils et d'assistance des EIC, un grand nombre d'entreprises ont pu développer des relations commerciales et mettre en place des projets en Europe.

Avec 27 Euro Info Centres présents dans toutes les régions, le réseau français est le réseau national le plus important de l'Union européenne en termes de couverture géographique

Site : <http://www.eic.minefi.gouv.fr>